

Apprendre pour l'égalité, la dignité, la démocratie



Forum sur le présent et l'avenir de l'éducation à la citoyenneté et aux droits humains en Europe

Turin, Italie, 11-13 avril 2022

**APPEL À
CANDIDATURES**
Date limite : 9 février 2022



Dipartimento per le Politiche Giovanili
e il Servizio Civile Universale



Presidency of Italy
Council of Europe
November 2021 - May 2022
Présidence de l'Italie
Conseil de l'Europe
Novembre 2021 - Mai 2022



L'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits humains: état des lieux

L'éducation joue un rôle essentiel dans la promotion des valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe que sont la démocratie, les droits de l'homme et l'État de droit, ainsi que dans la prévention des violations des droits de l'homme. La Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme, adoptée par le Comité des Ministres en 2010, souligne le rôle complémentaire des acteurs de l'éducation formelle et non formelle dans la promotion de l'éducation à la citoyenneté démocratique et de l'éducation aux droits de l'homme (ECD/EDH). La Charte invite les États membres à mettre en place des politiques, une législation et des pratiques permettant que *chaque personne vivant sur leur territoire ait accès à une éducation à la citoyenneté démocratique et à une éducation aux droits de l'homme*.

Le Conseil de l'Europe a procédé à des examens de la mise en œuvre de la Charte dans les États membres afin de favoriser son application, d'encourager l'évaluation des stratégies et des politiques déployées par les pays et de soutenir la coopération entre les parties prenantes nationales, dans le secteur tant gouvernemental que non gouvernemental. Les examens permettent également de mettre en lumière les tendances, les défis et les innovations qui se dessinent dans la politique et la pratique de l'éducation aux droits de l'homme.

L'objectif et les principes de la Charte ont récemment été traduits dans le Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie, outil important conçu pour accompagner les institutions éducatives dans la mise en œuvre la Charte. Ce cadre propose une approche systématique de la conception de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation des compétences pour une culture de la démocratie, qu'il permet d'introduire dans les systèmes éducatifs de manière cohérente, globale et transparente.

Le secteur jeunesse du Conseil de l'Europe reste fidèle à son engagement à fournir aux organisations et réseaux de jeunesse une plateforme pour le développement de l'ECD/EDH avec les jeunes, principalement par le biais de son programme Jeunesse d'éducation aux droits de l'homme. Le programme s'est concentré sur l'élaboration de ressources clés pour le renforcement des capacités et le plaidoyer, notamment *Repères* et *Repères Juniors*, des manuels consacrés à la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes et les enfants, respectivement. À ces manuels s'ajoutent un programme de stages de formation nationaux *Repères*, des sessions d'étude et des activités sur le sujet organisées dans les Centres européens de la Jeunesse. La [Stratégie 2030 du secteur jeunesse](#), récemment adoptée, a confirmé le rôle central de l'éducation aux droits de l'homme dans le cadre de la priorité visant à soutenir l'accès des jeunes aux droits, à savoir :

le renforcement des capacités et des ressources des organisations de jeunesse et d'autres parties prenantes concernées pour dispenser une éducation aux droits humains et défendre l'accès à ces droits.

Le [dernier examen de la mise en œuvre de la Charte](#) a été mené en 2017. Il a conclu que de nombreux gouvernements nationaux et organisations de jeunesse se sont engagés à développer et à renforcer l'ECD / EDH mais que, dans le même temps, beaucoup ne sont pas parvenus à remplir leurs engagements. Depuis le dernier examen, beaucoup de défis ont pris de l'ampleur et d'autres sont apparus, tels que l'affaiblissement des processus démocratiques

dans de nombreux pays d'Europe, la montée en puissance des organisations ultranationalistes, les problématiques liées à l'utilisation de l'intelligence artificielle et de la numérisation, et ceux découlant de la pandémie de Covid-19 et de toutes les restrictions qui y sont liées. Cela a eu un impact sur la réalisation des droits de l'homme : l'espace se rétrécit pour de nombreuses organisations de jeunesse et d'autres ONG, les inégalités s'accroissent, notamment en ce qui concerne l'accès des jeunes aux droits de l'homme, et de nombreuses organisations de jeunesse ont dû fermer leurs portes ou réduire leur champ d'action.

Ces défis sont également mentionnés dans le rapport de 2021 de la Secrétaire Générale « *Situation de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit en Europe : Un renouveau démocratique pour l'Europe* », dans lequel elle note que :

- des mesures s'imposent pour garantir que toute personne puisse accéder à la culture démocratique et que les innovations, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle, bénéficient au plus grand nombre tout en servant nos valeurs communes ;
- une éducation à la démocratie doit être assurée : il faut que les citoyens et en particulier les jeunes puissent acquérir des compétences pour développer une culture de la démocratie ;
- l'offre publique d'espaces, de programmes et de services dédiés aux jeunes diminue dans certains États membres. La moitié des organisations de jeunesse de la société civile craignent des représailles si elles font usage de leur droit d'expression. Si nombre de jeunes s'intéressent beaucoup à la politique, ils sont peu à participer aux processus démocratiques essentiels, notamment à aller voter lors des élections (...).

Cinq ans plus tard, il s'impose de faire un état des lieux de l'ECD/EDH aujourd'hui en Europe si l'on veut pouvoir répondre aux défis existants et émergents et réfléchir au rôle que les organisations et réseaux de jeunesse doivent jouer à cet égard. Mais l'examen du secteur jeunesse n'est évidemment pas suffisant ; il faut également s'intéresser au secteur de l'éducation formelle, compte tenu de son rôle important dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes ECD/EDH dans lesquels de nombreuses organisations de jeunesse sont également impliquées.

Le Conseil de l'Europe a donc initié le 3^e cycle d'examen de la Charte. Ce processus s'achèvera en mars 2022. Ses résultats et conclusions seront présentés et discutés lors du Forum par un grand nombre de parties prenantes et de partenaires issus de divers secteurs et de tous les États membres. Cet examen a pour but de renforcer la mise en œuvre de la Charte, de contribuer à la définition d'objectifs stratégiques pour les cinq prochaines années et de faciliter l'élaboration de priorités, d'indicateurs et de critères de référence nationaux permettant d'évaluer les progrès accomplis et d'orienter d'autres mesures à prendre aux niveaux national et international. Le processus sera mené avec le soutien et sous la supervision du groupe de suivi mis en place par le Conseil mixte pour la jeunesse et en lien avec la préparation du Forum de Turin.

Un Forum pour partager, créer et agir

Toutes les parties prenantes doivent s'engager dans la diffusion et la discussion des résultats et des conclusions de l'examen de la Charte. Pour accomplir des progrès significatifs en matière d'éducation aux droits de l'homme et d'éducation à la citoyenneté, il faut que les parties prenantes s'impliquent massivement dans les processus de conceptualisation, de développement et de mise en œuvre, qu'elles se coordonnent, coopèrent et partagent leur expérience. En outre, les conclusions et recommandations doivent être articulées en priorités

et engagements renouvelés pour les années à venir. Le Forum 2022 de Turin vise par conséquent à mutualiser et examiner ces expériences et leurs implications pour la compréhension et la pratique de l'ECD/EDH à travers le travail de jeunesse, l'apprentissage formel et non formel.

Le Forum de Turin est organisé conjointement par le Conseil de l'Europe (secteurs de l'éducation et de la jeunesse) et le Département de la politique de la jeunesse et du service civique universel du gouvernement italien, en coopération avec Amnesty International (bureau européen et section italienne), la ville de Turin, le Conseil national de la jeunesse d'Italie et le Forum européen de la jeunesse. L'activité est organisée dans le cadre de la présidence italienne du Conseil de l'Europe, qui a fait de la politique de la jeunesse l'une de ses priorités stratégiques. Organisé à Turin, il s'inscrit dans la réalité locale de l'ECD/EDH, dont fait partie le Centre « Open 011 » qui accueille le Programme conjoint d'éducation aux droits de l'homme promu par Amnesty International Italie, l'ONG CIFA et le Réseau jeunesse d'éducation aux droits de l'homme.

L'organisation du Forum a été confiée à un groupe préparatoire mis en place par le Conseil mixte pour la jeunesse. Ce groupe rassemble des représentants du Conseil consultatif pour la jeunesse et du Comité directeur européen pour la jeunesse, ainsi que les partenaires mentionnés ci-dessus.

Buts et objectifs

Le Forum de Turin vise à renforcer la qualité, la reconnaissance et la portée de l'éducation à la citoyenneté démocratique et de l'éducation aux droits de l'homme auprès des jeunes.

Objectifs

- Examiner la mise en œuvre de la Charte du Conseil de l'Europe sur l'ECD/EDH.
- Identifier et examiner les réussites et les difficultés de la mise en œuvre de l'ECD/EDH dans un contexte (post) pandémique et en lien spécifique avec certaines des priorités thématiques de la présidence italienne du Conseil de l'Europe :
 - l'égalité de genre, la lutte contre la violence à l'égard des femmes ;
 - les droits de l'enfant et les politiques de jeunesse ;
 - la protection du patrimoine culturel ;
 - l'intelligence artificielle et les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit.
- Faire des propositions en faveur du développement et de la pérennité de l'ECD/EDH dans les États parties à la Convention culturelle européenne.
- Partager les pratiques et soutenir les échanges et la coopération entre les différents acteurs de l'éducation formelle et non formelle concernés par l'ECD/EDH dans les priorités thématiques.
- Améliorer la reconnaissance du rôle de la société civile des jeunes et développer la coopération intersectorielle pour l'ECD/EDH, y compris le travail de jeunesse.
- Renforcer le dialogue intersectoriel et les partenariats entre les différentes parties prenantes de l'ECD/EDH : éducateurs, formateurs, autorités et décideurs politiques, organisations intergouvernementales et autres.

- Contribuer aux priorités stratégiques et au programme de la présidence italienne du Conseil de l'Europe, ainsi qu'au travail sur l'EDH en Italie et en particulier dans la ville de Turin.

Effets / résultats escomptés

Le Forum devrait aboutir aux résultats suivants :

- un message concernant l'agenda de l'ECD / EDH en Europe pour les 5 prochaines années ;
- un recueil de pratiques et de projets couronnés de succès en matière d'ECD / EDH avec les jeunes ;
- des lignes directrices pour les développements et initiatives à venir dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes, adressées au Conseil de l'Europe, aux autorités nationales et aux organisations non gouvernementales, au secteur de l'éducation formelle et aux éducateurs aux droits de l'homme, visant à faire des dispositions de la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme une réalité en Europe ;
- une analyse de ce qui a été fait suite à l'examen précédent, avec identification des lacunes ;
- l'examen de la possibilité d'un mécanisme régulier ou permanent de suivi et de soutien de la Charte ECD / EDH ;
- un rapport et une documentation disponibles sur le site web du Forum.

Programme et méthodologie

Le Forum se déroulera sur trois jours ouvrables et réunira des acteurs de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme de toute l'Europe et au-delà. Conçu comme un événement hybride, le Forum sera basé sur les approches et les pratiques de l'apprentissage non formel. Le programme et la méthodologie comprendront l'intervention d'experts, des groupes de travail, des moments informels et créatifs, la visite du centre de jeunes local et la rencontre avec des ONG de jeunesse locales. Le programme est préparé par une équipe composée de représentants du Conseil consultatif pour la jeunesse, du Comité directeur européen pour la jeunesse, de représentants du gouvernement italien et de la municipalité de Turin, du Forum européen de la jeunesse et d'autres réseaux et organisations de jeunesse actifs dans le domaine de l'ECD / EDH avec des jeunes, des formateurs et des membres du Secrétariat. Un projet de programme est joint.

Profil des participants et modalités de candidature

Le Forum réunira jusqu'à 300 participants :

- des experts et des partenaires impliqués dans l'ECD/EDH avec les enfants et les jeunes, y compris des organisations et des réseaux de jeunesse, des organisations et des institutions de défense des droits de l'homme, des autorités et des institutions éducatives nationales / régionales ;

- des représentants d'organisations italiennes de jeunesse, de droits de l'homme et d'éducation ;
- des praticiens et des multiplicateurs des secteurs de l'éducation formelle et non formelle.

La composition du groupe et le programme final du Forum refléteront l'attention particulière accordée à la pratique de l'ECD / EDH en Italie.

Tous les participants devront :

- être motivés pour contribuer à l'examen de la mise en œuvre de la Charte de l'ECD/EDH et à l'élaboration des lignes directrices pour l'avenir de l'ECD/EDH.
- être soutenus par un groupe informel de jeunes, une organisation non gouvernementale ou une institution impliquée dans les droits de l'homme ou l'ECD/EDH (des exceptions sont toutefois possibles) ;
- être en mesure d'assurer le suivi des recommandations et des conclusions du Forum au niveau local, national ou international ;
- être en mesure de travailler de manière autonome en anglais, en français ou en italien ;
- être en mesure de participer au Forum dans son intégralité (hors ligne ou en ligne) ;
- disposer d'une connexion internet stable et d'un accès à un ordinateur (pour les participants en ligne).

Lors de la sélection, il sera tenu compte de l'équilibre géographique et de l'équilibre entre les genres, ainsi que de la diversité des expériences et des sujets traités par les participants.

Les candidats intéressés sont invités à dûment compléter le formulaire de candidature sur la plateforme <https://youthapplications.coe.int> d'ici au **9 février 2022**.

Le Conseil de l'Europe encourage à se porter candidate toute personne correspondant au profil décrit ci-dessus, sans distinction de genre, de handicap, de situation maritale ou parentale, d'origine raciale, ethnique ou sociale, de couleur, de religion, de convictions ou d'orientation sexuelle.

Informations pratiques

Calendrier

Les participants doivent arriver à Turin le 10 avril 2022 et repartir le 14 avril 2022. Le programme débutera le 11 avril à 9h00 et se terminera le 13 avril vers 19h00.

Lieu, hébergement et repas

Le Forum se tiendra au centre international de formation de l'Organisation internationale du travail à Turin (ITCILO) (www.itsilo.org). Les participants seront hébergés au centre. Les coûts liés à l'hébergement et aux repas seront couverts par les organisateurs.

Langues de travail

Le Forum se déroulera en anglais, français et italien avec interprétation simultanée.

Voyage et visas

Les frais de voyage seront remboursés conformément aux règles du Conseil de l'Europe applicables en la matière. Les frais de visa seront également pris en charge et des lettres d'invitation à l'obtention d'un visa seront délivrées par l'institution après sélection et confirmation de la participation.

Informations complémentaires

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter youth.HRE@coe.int

Projet de **programme du Forum**

Tous les éléments du programme auront lieu pendant le Forum de Turin. La plupart des sessions seront diffusées en direct et certaines incluront des participants présents en ligne à différents éléments du programme.

10 avril

Arrivée des participants

19:00 Dîner

21:00 Soirée de bienvenue

11 avril - APPRENDRE

09:00 Ouverture officielle du Forum

Présentation des objectifs et du programme du Forum

10:30 Faire connaissance

11:00 Pause

11:30 Les droits de l'homme et les jeunes d'aujourd'hui - allocution d'ouverture

12:15 L'ECD/EDH en Europe aujourd'hui - présentation de l'examen de la mise en œuvre de la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme

13:00 Déjeuner

14:30 Mini-conférences : discuter, compléter et valider les conclusions de l'examen

16:00 Pause

16:30 Groupes de travail : identifier les défis et les lacunes

Thèmes possibles

- Restriction des espaces et de la liberté d'association et d'expression
- Santé mentale des jeunes
- Violence fondée sur le genre et égalité entre les femmes et les hommes
- Droit à la santé
- Inégalités croissantes
- Impact sur les demandeurs d'asile

18:00 Déclarations des groupes de travail

19:30 Dîner

20:30 Activités de soirée

12 avril - PRATIQUER

09:00 Ouverture de la journée

09:15 Pourquoi avons-nous besoin de l'ECD/EDH – allocution d'ouverture

10:00 Comment l'ECD/EDH est-elle mise en œuvre avec les jeunes et qu'est-ce qui en ressort ? - séance de storytelling
11:00 Pause
11:30 Groupes de travail : partager les pratiques de l'ECD / EDH avec les jeunes
13:00 Déjeuner
15:00 Partage des pratiques de travail de jeunesse liées à l'ECD / EDH et mise en réseau avec les organisations locales de Turin
16:30 Pause
17:00 Partage des pratiques et mise en réseau avec les organisations locales - suite
18:00 Conclusions de la session de partage et de mise en réseau
19:30 Dîner
21:00 Programme de la soirée dans la ville de Turin

13 avril – S'ENGAGER

09:00 Ouverture de la journée
09:15 L'avenir de l'ECD / EDH - table ronde / discours liminaire / session créative
11:00 Pause
11:30 Présentation du message du Forum
12:00 Groupes de travail : élaboration de lignes directrices sur les travaux futurs en matière d'éducation aux droits de l'homme

- pour le Conseil de l'Europe
- pour les autorités nationales
- pour les organisations de la société civile
- pour le secteur de l'éducation formelle
- sur la coopération intersectorielle

13:00 Déjeuner
14:30 Groupes de travail - suite
16:00 Présentation des résultats des groupes de travail
16:45 Session de clôture

- Message du Forum
- Remarques finales

19:30 Dîner
21:00 Soirée d'adieu

14 avril

Départ des participants